CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES

57e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 24 au 28 juin 2019

**SC57 Doc.11.6**

**Rapports finals des présidents des groupes de travail supprimés :**

**Groupe de travail sur le personnel**

**Mesure requise :**

Le Comité est invité à prendre note du rapport.

1. À sa 13e session (COP13) la Conférence des Parties contractantes a décidé, dans la Résolution XIII.3, *Gouvernance de la Convention*, de supprimer les groupes de travail énumérés en annexe 1 de la même Résolution, et a invité les présidents de ces organes subsidiaires, le cas échéant, à remettre un rapport final au Comité permanent sur les résultats des travaux de leur organe subsidiaire, pour publication sur le site web de la Convention avant la 57e session du Comité permanent.

2. Le rapport final du Groupe de travail sur le personnel se trouve ci-joint.

Rapport final du Groupe de travail sur le personnel

12 mars 2019

Le Groupe de travail sur le personnel, présidé par le Canada, a été constitué à la 52e Réunion du Comité permanent pour traiter six questions relatives au personnel soulevées par les Parties :

1. Conseiller régional pour l’Océanie ;
2. Poste proposé pour l’Asie avec un financement externe ;
3. Grade (groupe fonctionnel UICN) des Conseillers régionaux ;
4. Hébergement des Conseillers régionaux ;
5. Conseillers régionaux pour l’Europe, les Amériques, l’Asie ; et
6. Organigramme du Secrétariat.

Le Groupe de travail sur le personnel était ouvert à toutes les Parties. Le Groupe de travail sur le personnel a fait rapport sur ses discussions au Groupe de travail sur la gestion et le Comité permanent a pris note du rapport à sa 52e Réunion.

À la 54e Réunion du Comité permanent, le Groupe de travail sur le personnel a été reconduit par la présidence du Comité permanent et chargé de traiter trois questions relatives au personnel :

1. Le Conseiller régional pour l’Afrique ;
2. Les Postes vacants au Secrétariat Ramsar ; et
3. L’Organigramme du Secrétariat Ramsar.

Le Groupe de travail sur le personnel a rendu compte de ses discussions lors d’une séance à huis clos du Groupe de travail sur la gestion et le Comité permanent a pris note du rapport à sa 54e Réunion.

Pour terminer, le Groupe de travail sur le personnel s’est réuni deux fois dans la période triennale écoulée et a publié deux rapports sur ses discussions. Les deux rapports ont été communiqués dans les rapports respectifs de la 52e Réunion et de la 54e Réunion du Comité permanent ainsi que dans les décisions finales. À l’origine, le Groupe de travail sur le personnel a été établi à la 52e Réunion du Comité permanent comme groupe de travail ad hoc, pour aider la 52e Réunion à progresser sur des questions délicates relatives au personnel. Le mandat original du Groupe de travail sur le personnel s’est terminé à la 52e Réunion mais le groupe a été reconduit à la 54e Réunion sur invitation de la présidence du Comité permanent pour traiter de nouvelles questions relatives au personnel.